



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 34942

Texte de la question

M. Bernard Roman appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la nécessaire mutation des foyers-logements pour personnes âgées. Construits massivement dans les années 70, notamment dans le département du Nord où l'on en dénombre plus de 100, les foyers-logements répondent désormais à des demandes différentes : la hausse du niveau de vie ainsi que les progrès réalisés par la médecine ont changé les motivations des locataires des foyers-logements, qui recherchent désormais un environnement sécurisant, notamment dans l'éventualité d'une perte d'autonomie. Si les foyers-logements n'ont pas vocation à devenir des maisons de retraite à part entière, ils ne peuvent cependant ignorer le processus de vieillissement et les phénomènes de dépendance qu'il entraîne. C'est pourquoi des conventions doivent permettre, dans le cadre de la réforme de la tarification, l'accueil de personnes âgées dépendantes. Cela nécessite cependant une mise en conformité des bâtiments aux normes de sécurité, et donc de nombreuses transformations. L'union des centres communaux d'action sociale du Nord estime qu'il serait donc fortement utile de mener une étude d'évaluation des besoins de transformations des foyers-logements du Nord, afin de dégager des priorités permettant de planifier les investissements pour les années à venir et de garantir ainsi une prise en charge équilibrée sur l'ensemble du département du Nord. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer si des dispositions peuvent être prises pour concrétiser cette proposition d'étude d'évaluation sur les transformations à venir des foyers-logements.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Roman](#)

Circonscription : Nord (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34942

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1999, page 5457